

COMPTRE-RENDU

Montreuil, le 08 décembre 2017



BN UFR

DU 06 DECEMBRE 2017

Le BN UFR du 24 novembre avait largement débattu de la stratégie CGT tant sur le plan interpro que professionnel.

Le BN de ce jour a confirmé les rendez-vous revendicatifs autour :

- **De la manifestation nationale des cheminots actifs et retraités du 08 février 2018 : objectif 20 000 ;**
- **Une carte de vœux UCR à destination du Président de la République à remettre en préfectures autour du 20 janvier 2018.**

Le CN de notre UFR des 18 et 19 décembre reviendra sur les initiatives prises (ou à prendre !) dans nos sections, dans le cadre des AG de ce début d'année.

Le CN validera également les projets de documents d'orientation et repères revendicatifs qui seront à disposition début janvier afin de préparer au mieux la 18^e conférence de notre UFR

Dans un contexte où les mesures politiques prises à l'encontre des salariés actifs et retraités s'accroissent, nous avons l'obligation, à la CGT, de donner de la confiance aux salariés en réussissant les prochains rendez-vous que nous nous sommes fixés :

- Tout d'abord sur le plan revendicatif, au-delà de l'engagement dans toutes les actions et mobilisations interprofessionnelles et intergénérationnelles pour combattre le changement de société libérale du Président Macron, le dernier Conseil National de notre Fédération a décidé d'une manifestation nationale des cheminots actifs et retraités à Paris le 08 février prochain, porteur d'un plan d'urgence et d'une pétition nationale sur la défense de nos droits. Il y a nécessité de se rapprocher des actifs pour construire des plans de travail offensifs afin d'atteindre nos objectifs.
- La conférence de notre UFR qui se déroulera du 29 mai au 1er juin doit faire l'objet d'une préparation autour des projets de documents d'orientation et de repères revendicatifs qui arriveront dans nos structures début janvier 2018.
- Fin octobre, ce sera les élections au CA de la CPRP SNCF pour renouveler les administrateurs retraités. Nous devons d'ores et déjà nous préparer à mener une campagne offensive pour gagner une victoire de la CGT.
- En prolongement des manifestations du 28 septembre, il faut amplifier la mobilisation contre l'augmentation de la CSG et gagner une véritable revalorisation du pouvoir d'achat. On ne lâche rien et on continuera à s'inscrire dans toutes les initiatives de notre UCR.

Nos Assemblées Générales de début d'année vont donc revêtir un caractère très particulier et important où nous devons créer les conditions pour réunir un maximum de syndiqués et aller au-delà en y invitant ceux qui luttent à nos côtés ces derniers mois.

Autre dossier que nous devons toujours porter, c'est celui de la CPRP SNCF.

Au 1er janvier 2016, le gouvernement imposait aux pensionnés cheminots, le versement mensuel des pensions et la Direction de la caisse accompagnait cette mesure de la suppression de l'envoi systématique du bulletin de pension. Peu de temps après, elle réduisait au trimestre l'envoi des décomptes maladie.

La Fédération CGT et son UFR organisaient la riposte en étant à l'initiative de la pétition unitaire :

« Cheminots actifs et retraités, la Direction de la CPRP SNCF doit nous entendre ». Au mois de juillet 2017, la Direction de la CPRP a donc été contrainte de rencontrer les organisations syndicales qui, à cette occasion, ont remis les signatures de la pétition, à grande majorité CGT. Comme nous l'écrivions dans le compte-rendu : « 40 000 signatures, ça aide à ouvrir des négociations ! »

La Direction de la caisse a pris des engagements. Dans nos sections, nous devons nous organiser pour la contraindre à les respecter, vérifier les évolutions et peser pour qu'elle aille encore plus loin.



SUR LES PRINCIPAUX POINTS :

1) ENVOI « PAPIER » DU BULLETIN DE PENSION :

La caisse a annoncé que des mesures seraient mises en place en 2018 (en lien avec les services sociaux) à partir de l'identification « au public fragile » afin de bénéficier d'un envoi papier du bulletin de pension (autour de 40 000 pensionnés directs ou de réversion qui seraient concernés).

Même si notre UFR revendique que chaque pensionné qui le souhaite reçoive le bulletin papier, emparons-nous de cette proposition qui doit être une première étape.

Chaque direction de section de retraités a donc un rôle primordial à jouer pour contacter nos syndiqués sur ce sujet. Nous devons les rencontrer et identifier les plus « fragiles » (âge, isolement, maladie, méconnaissance de l'outil informatique, nombreuses démarches administratives à effectuer, ...) pour les recenser et en informer l'action sociale pour qu'ils reçoivent mensuellement leur bulletin de pension.

Nous devons également effectuer un travail envers les non syndiqués. Il faut faire fonctionner les réseaux dans nos sections et s'appuyer sur nos syndiqués pour effectuer ce recensement. Dans à peine un an, auront lieu les élections pour le Conseil d'Administration de la caisse. Nous devons actualiser nos listings et les utiliser dès à présent pour aller au contact de ces pensionnés.

2) ACCUEIL TELEPHONIQUE :

La Direction de la caisse reconnaît que c'est un point sensible et qu'il faut prendre des mesures afin d'améliorer cette situation. Pour la CGT, c'est principalement du personnel supplémentaire qu'il faut et non des répondeurs automatiques qui embrouillent les pensionnés, entre autres, les plus âgées.

Lors de rencontres avec des bénéficiaires ne nous privons pas de leur demander s'ils ont appelé les services de la caisse récemment et quelle en est leur appréciation. Cela permettra, lors de futures rencontres avec la direction de la caisse, d'être plus précis dans nos revendications et donc plus efficace.

3) AVENIR DES ANTENNES :

Le nouveau schéma directeur des antennes en régions sera présenté prochainement au CA de la caisse (14 antennes au niveau national). Cependant, la Direction de la caisse a déjà acté la fermeture de celles de Chambéry et de Clermont-Ferrand... même si cette dernière va être relogée dans des locaux SNCF !

Parallèlement la Direction de la caisse a mis en place 21 permanences entre 2015 et 2017 (voir liste en annexe) au national dans les locaux de l'action sociale, mais limitées aux actifs pour des rendez-vous retraites.

Si le principe des permanences convient à la CGT pour apporter plus de proximité, cela ne s'oppose en rien au maintien et à l'ouverture d'antennes. Et surtout que ce ne soit pas limitatif dans les prérogatives. Voilà un point que nous devons porter de manière revendicative sur nos sites ferroviaires.

Elles doivent donc être ouvertes à tous (actifs et retraités) et en capacité de répondre sur l'ensemble des sujets (assurance maladie, retraite, prestations spécifiques, ...). C'est cela que nous devons gagner.

Les sections avec leur syndicat ont là aussi un rôle à jouer. Elles doivent faire un état des lieux du fonctionnement des permanences et créer les conditions localement pour aller au-delà du rendez-vous retraite.

Face à toutes les attaques que nous subissons, il y a nécessité à renforcer notre UFR en soignant la continuité syndicale mais aussi par l'adhésion de pensions directes et de pensions de réversion. Nous pouvons ensemble changer la donne, il faut nous en donner les moyens. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Fraternellement,

Bernard GUIDOU
Secrétaire Général de l'UFR